

EXPÉRIENCES À SUIVRE



Ville d'Evron

Imaginons l'école de Demain !

La démarche s'inscrit dans un
cadre réglementaire

☐ OUI ☒ NON

La démarche est

☐ PONCTUELLE ☒ PÉRENNE

La collectivité/métropole
participe à un programme

☒ OUI ☐ NON

*Petites villes de demain, Action cœur de Ville, Label
villages et villes citoyennes d'Empreintes Citoyennes

Année de la première candidature

2022

Qu'elle récompense avez vous obtenue ?

1 étoile

THÈMES

EQUIPEMENT

INFRASTRUCTURES

CULTURE

ENVIRONNEMENT

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SOLIDARITÉ

MOBILITÉ

GOVERNANCE

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

La démarche procède d'un constat simple : l'opposition des usagers au projet de fusion des écoles.

Suite à l'étude d'un programmiste qui a détaillé les scénarios possibles d'évolution de notre organisation scolaire pour les années à venir, le conseil municipal a décidé de fermer les 2 écoles maternelles et regrouper l'ensemble des enfants à Jean Monnet (école élémentaire).

S'en est suivi une vive opposition des usagers; d'où le choix des élus d'entamer cette co-construction citoyenne afin de répondre aux enjeux et inquiétudes suscité par le projet. Nous avons, donc, fait appel à un prestataire spécialisé en intelligence collective et construit la démarche (immersion, concertation, COPIL).

Elles sont, par ailleurs, anciennes, obsolètes et énergivores. Jean Monnet étant, depuis sa création, une école élémentaire, il convient de réaliser des travaux afin de l'adapter à l'arrivée des maternelles à la rentrée de septembre 2025.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* (contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.)

Evron est une commune nouvelle rurale de 8 843 habitants située dans le Département de la Mayenne. Les élus ont exprimé la volonté de développer la participation citoyenne lors des dernières élections municipales. Peu coutumière à cette démarche, la nouvelle municipalité s'est dotée, fin 2020, d'un groupe de travail dénommé "Dialogue citoyens" chargé d'étudier et de mettre en œuvre les sujets et/ou projets susceptibles de faire l'objet d'une démarche de concertation. Ce groupe est composé d'élus et d'agents de la collectivité acculturés aux démarches de démocratie participative. Plusieurs sujets ont été retenus par ce groupe de travail dont celui de l'école Jean Monnet.

Le projet procède d'un constat : la baisse continue et importante des effectifs de ces 2 écoles maternelles de la commune déléguée d'Evron et la volonté de la municipalité de ne pas subir une décision inévitable de l'Académie mais plutôt d'anticiper les échéances et d'être acteur de son destin.

Suite à une étude programmatique qui détaille 3 scénarios possibles d'évolution de l'organisation scolaire, le conseil municipal choisit, en juillet 2021, le scénario 1, à savoir le regroupement des élèves des 2 écoles maternelles au sein de l'école Jean Monnet à l'échéance de la rentrée 2025 ou 2025. En effet, cette dernière apparaît comme un équipement en bon état de fonctionnement mais sous utilisée.



Les Prix
de la Participation

LA DÉMARCHE

Des travaux importants d'adaptation aux jeunes enfants sont donc à réaliser et c'est ce projet qui va faire l'objet d'une concertation citoyenne suivant la volonté de M. Le Maire.

Mais la démarche participative se heurte immédiatement à 2 difficultés majeures :

1. Une colère de la part des représentants des parents d'élèves et de certains enseignants qui parlent alors d'une « décision incompréhensible et trop hâtive » et menacent d'attaquer la délibération en justice,
2. La multitude et la diversité des partenaires et intervenants au sein de l'école aux besoins parfois opposés (personnels, parents, partenaires, élèves, administration...)

La démarche procède d'un constat simple : l'opposition des usagers au projet de fusion des écoles. Suite à l'étude d'un programmiste qui a détaillé les scénarios possibles d'évolution de notre organisation scolaire pour les années à venir, le conseil municipal a décidé de fermer les 2 écoles maternelles et regrouper l'ensemble des enfants à Jean Monnet (école élémentaire). S'en est suivi une vive opposition des usagers; d'où le choix des élus d'entamer cette co-construction citoyenne afin de répondre aux enjeux et inquiétudes suscité par le projet. Nous avons, donc, fait appel à un prestataire spécialisé en intelligence collective et construit la démarche (immersion, concertation, COPIL).

La commune dispose de 2 écoles maternelles et d'une école élémentaire Jean Monnet, objet de la démarche présentée. Les 2 écoles maternelles ne recueillent actuellement que 2 classes chacune alors qu'elles ont été construites (il y a plusieurs dizaines d'années) pour, respectivement, 5 classes. Elles sont, par ailleurs, anciennes, obsolètes et énergivores. En parallèle, la commune déléguée d'Evron, dispose d'une école élémentaire Jean Monnet, récente (2007) et très bien entretenue. Elle dispose de 15 classes mais seules neuf sont actuellement occupées.

Jean Monnet étant, depuis sa création, une école élémentaire, il convient de réaliser des travaux afin de l'adapter à l'arrivée des maternelles à la rentrée de septembre 2024. Par ailleurs, l'Education nationale pousse au regroupement d'écoles compte tenu de la baisse des effectifs scolaires.

Les participants ont exprimé le besoin de rentrer rapidement dans une phase concrète et de pouvoir rapidement se projeter dans le futur établissement. La présence des techniciens et de l'architecte au 1er atelier n'était pas une bonne idée et celles-ci pouvaient brider la créativité des participants et provoquer des frustrations et incompréhensions.

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* (parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.)

L'objet de la démarche n'est pas un territoire mais une école et plus précisément un groupe scolaire rassemblant classes de maternelles et classes d'élémentaires sur la commune déléguée d'Evron.

En effet, Evron est une commune nouvelle qui dispose de 3 communes déléguées avec chacune une école maternelle et élémentaire. Mais seul le territoire de la commune déléguée d'Evron était concerné par ce projet.

Une fois la décision politique de recourir à une démarche de participation citoyenne, les services idoines (le DGA et la Chargée de mission) ont réfléchi au cadre général du dispositif en présentant à un bureau municipal du mois de janvier ses principaux axes (qui, quand, comment) et notamment son périmètre de discussion en distinguant les sujets ouverts à la discussion, négociables et non négociables. Compte tenu de la nouveauté et la complexité du projet, la décision de recourir à un prestataire extérieur spécialisé dans l'animation citoyenne est prise début février. Il propose une méthodologie validée par le COPIL et dont la mise en œuvre concrète démarre rapidement (fin février). Des ajustements en cours de procédure seront effectués notamment sur la composition du COPIL qui a progressivement évolué : limitée aux élus et agents de la collectivité, elle s'ouvre aux directeurs des écoles à sa 2ème réunion pour intégrer également les représentants des agents et des parents d'élèves à sa 3ème réunion sur demande des participants aux ateliers. De même, l'atelier 2 fera l'objet d'exercices de simulation "concrètes" d'usages des futurs locaux.

Enfin, à l'issue d'une réunion plus politique où les élus choisiront les principales options retenues, une réunion de restitution aux participants sera organisée à l'autonomie pour transmission, ensuite, au programmiste et à l'architecte d'un cahier de préconisations.

L'architecture de la méthodologie a reposé sur 3 ateliers participatifs de 3 heures qui ont réunis, en 5 mois, l'ensemble des utilisateurs volontaires et disponibles pour ce projet (soit une quarantaine de participants) :

- **Atelier n°1** : Diagnostic partagé de l'école et identification de 10 « esprits » d'une école du XXIème siècle (coopération, inclusivité, ouverture sur le monde...),
- **Atelier n°2** : Les 10 « esprits » de l'école sont traduits concrètement en action et 5 scénarios d'extension et de réaménagement intérieur de l'école sont proposés par les participants,
- **Atelier n°3** : Un consensus « naturel » émerge sur 2 scénarios (avec de nombreux points communs) et des descriptifs détaillés de chacun des espaces sont rédigés en vue de la rédaction du cahier des charges de l'architecte.

LA DÉMARCHE

Ce sont ajoutées 4 réunions « sectorielles » (par métiers ou catégories) avec l'ensemble des acteurs clefs du projet et 2 journées d'immersion avec les enfants ainsi que des visites de cantines et d'écoles inspirantes avec les élus et les agents. Enfin, un COPIL chargé d'assurer la gouvernance du projet et Monsieur Fanouillet, Conseiller délégué au développement de la démocratie locale est mise en place dès le début de la démarche.

Ils s'agissait des futurs utilisateurs de la nouvelle école ; à savoir :

- Les 2 directeurs des écoles concernées par le projet (un des directeurs ayant fait savoir qu'il ne s'associerait pas à cette démarche pour des raisons personnelles)
- Une majorité des enseignants des 3 écoles,
- une majorité du personnel péri-scolaire des 3 écoles,
- des futurs parents d'élèves,
- des représentants des parents d'élèves,
- des membres de l'Inspection de l'Académie (rased...),
- les ATSEM,
- les agents de la cuisine centrale
- les élèves eux-mêmes,
- les élus membres du comité de pilotage du projet (présents en tant qu'observateurs ou contributeurs).

Au total, c'est environ une quarantaine de participants aux 3 ateliers.

RETOURS

* évaluation en interne par le porteur de projet et/ou par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?

Quatre bonnes surprises sont à noter :

- Une vraie dynamique de groupe s'est construite au fil des ateliers; cet esprit d'équipe a facilité la créativité et libérer la parole.
- Les participants (et donc futurs utilisateurs) se sont montrés relativement raisonnables et pragmatiques dans les propositions de scénarios avec une vraie cohérence et une vraie justification dans les idées avancées.
- De nouvelles idées d'aménagement ont été émises ce qui ouvrent des perspectives sur les futurs choix possibles.
- Le dialogue directeurs/élus a aussi permis de trouver des solutions sur d'autres problèmes rencontrés comme la pratique et la sécurité en vélo.

L'Education nationale a été particulièrement présente et active tout au long du processus. Au-delà des enseignants et des Directeurs d'établissements concernés, le Responsable de la circonscription, de même que le Secrétaire Général de l'Inspecteur d'Académie ont suivi nos travaux et on pris part de façon très constructive à cette démarche (réunions, mails).



L'investissement engagé pour une telle démarche est essentiellement humain en termes de temps de travail. Deux agents de la collectivité ont travaillé sur ce projet dont un en lien permanent avec le prestataire.

Le coût de la prestation est substantiel au regard de la ligne budgétaire dédiée aux actions de démocratie participative mais peu significatif au regard du budget global de fonctionnement de la collectivité (9999 € auquel il convient d'ajouter les collations 100 € environ).

Trois éléments sont à souligner :

1. Le projet a débuté dans un climat de défiance important à l'égard de la municipalité suite à une forte opposition d'un collectif de parents d'élèves vent debout contre la fusion des 3 écoles à Jean Monnet (et donc à la suppression de leur école maternelle). Par ailleurs, l'engagement demandé sur les 3 ateliers (3 samedis matin) laissait perplexe certains utilisateurs sur la démarche et le temps dévolu à l'émergence d'un nouveau projet. Or, à la fin du 1er atelier et surtout au 2ème, une dynamique a émergé entre utilisateurs avec comme point d'orgue la proposition de mutualiser, dans la future école, la salle de pause des professeurs et celle des ATSEM et agents de service. C'est le fameux "lien" évoqué à la réponse 6.
2. Les impacts du projet sont forts et visibles non seulement sur le volet immobilier (travaux bien plus importants que ceux imaginés initialement - extensions) notamment en qualité d'usage des espaces mais aussi et surtout sur le volet pédagogique.
3. Enfin, pour les élus et les agents, cela a bousculé les habitudes de travail de la commune et a permis de se remettre en cause, de se poser de bonnes questions sur ses habitudes de travail ou d'exercice du pouvoir.

Le 1er projet retenu par la municipalité ne recueille pas l'assentiment des participants car, au-delà de problématiques d'ordre techniques non résolues, le projet ne répond pas à leur souhait de disposer d'un équipement adapté, performant, souple et opérationnel tel qu'ils l'avaient pensé sur l'ensemble de la démarche participative.

Un 2ème bureau municipal validera finalement, en novembre 2022, le projet proposé par les participants à la démarche de co-construction.

Conclusion :

La mise en œuvre de ce projet relève à la fois d'une confiance accordée à chacun et d'une réelle prise de risque assumée par les élus, vraie garantie, sans nul doute, d'une qualité finale du projet.

EVOLUTION ET IMPACT À LONG TERME

* méthode, outils, prise en compte des citoyens et évaluation de la démarche, ressenti des citoyens sur le long terme, modification globale dans la gouvernance (accroissement ou non de l'importance de la participation citoyenne), etc.), impact global de la démarche

La démarche procède d'un constat simple : l'opposition des usagers au projet de fusion des écoles. Suite à l'étude d'un programmiste qui a détaillé les scénarios possibles d'évolution de notre organisation scolaire pour les années à venir, le conseil municipal a décidé de fermer les 2 écoles maternelles et regrouper l'ensemble des enfants à Jean Monnet (école élémentaire).

S'en est suivi une vive opposition des usagers; d'où le choix des élus d'entamer cette co-construction citoyenne afin de répondre aux enjeux et inquiétudes suscité par le projet.

Nous avons, donc, fait appel à un prestataire spécialisé en intelligence collective et construit la démarche (immersion, concertation, COPIL).

Elles sont, par ailleurs, anciennes, obsolètes et énergivores. Jean Monnet étant, depuis sa création, une école élémentaire, il convient de réaliser des travaux afin de l'adapter à l'arrivée des maternelles à la rentrée de septembre 2025.

Ces rencontres nous ont permis à la fois de poser un cadre de coopération et en même temps de faire émerger la question qui nous mènera en haleine jusqu'à la fin de la démarche. « Plus que le regroupement de 3 écoles, ce projet n'est il pas l'occasion de repenser l'école Jean Monnet? Et si celle-ci était une école exceptionnelle du XXIème siècle? »

AJOUTS SUR LA DÉMARCHE

« Les élus d'Evron ont exprimé la volonté de développer la participation citoyenne lors des élections municipales de 2020. Un groupe de travail s'est alors constitué « Dialogue Citoyen », chargé d'étudier et de mettre en œuvre les sujets et/ou projets susceptibles de faire l'objet d'une démarche de concertation.